

---

Adresse des sans-culottes de La Roche-Sauveur invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des sans-culottes de La Roche-Sauveur invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 231;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1912\\_num\\_80\\_1\\_39405\\_t1\\_0231\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39405_t1_0231_0000_3);

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

jugé vos travaux : Vous êtes dignes de sa confiance. Votre énergie dans ces journées mémorables des 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin, a sauvé la patrie que des traîtres conjurés voulaient plonger dans les horreurs de la guerre civile.

« Fondateurs de la République, votre courage a anéanti le fédéralisme qui, en la divisant, allait opérer sa destruction. Vous nous avez donné une Constitution populaire; des lois bienfaisantes promettent aux Français un avenir heureux. Voilà ce que vous avez fait; mais votre tâche n'est pas remplie, il reste encore dans l'intérieur des scélérats à terrasser, des esclaves souillent encore le territoire des hommes libres.

« Législateurs, ne rentrez dans vos foyers, ne venez jouir des bénédictions d'un peuple reconnaissant que lorsque la France n'aura plus d'ennemis à vaincre et ne renfermera dans son sein que des amis de la liberté et de l'égalité.

« *Les membres composant la Société républicaine de Malestroit, département du Morbihan.*

« LE GALL, président; F. CHÉDALEUX, secrétaire; LAMIER, secrétaire. »

N° 146.

*Roche-Sauveur (1).*

« La Roche-Sauveur, le 3<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> décade du 2<sup>e</sup> mois, l'an II de la République.

« Représentants,

« Vos succès justifient notre confiance; vos grandes mesures provoquent notre adhésion; notre reconnaissance vous est due. La Convention nationale est digne des bénédictions du peuple! Continuez à perfectionner l'esprit public; décrétez que vous resterez à votre poste, que vous y resterez jusqu'à la paix, jusqu'au complément de la loi sur l'éducation nationale; les Sociétés républicaines vous y invitent, celle de La Roche-Sauveur vous en conjure, le salut de la patrie vous le commande, votre amour pour elle vous en fait un devoir.

« Périissent les tyrans, les conspirateurs, les traîtres, les fanatiques, les aristocrates, les modérés, les égoïstes, les muscadins, les fédéralistes! Tel est le premier vœu des sans-culottes de La Roche-Sauveur, tel est le premier acte de la Société républicaine qu'ils viennent de rétablir dans leurs murs. »

(*Suivent 62 signatures.*)

N° 147.

*Pont-à-Mousson (2).*

« Pont-à-Mousson, le 10<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> décade du 2<sup>e</sup> mois de l'an II de la République française une et indivisible.

« Représentants du peuple

« *Les Bulletins de la Convention* et les jour-

naux ne font mention que d'adresses par lesquelles vous êtes invités de rester à votre poste jusqu'à la paix. Nous sommes loin d'approuver un langage qui semble vous laisser le choix de l'alternative.

« Nous dirons mieux, citoyens représentants, que nous vous croyons obligés à ne pas abandonner ce poste auquel sont attachées les destinées de la France, que vous n'avez courageusement établi la marche de la Constitution qui est votre ouvrage.

« La tâche d'un architecte ne se borne pas à tracer le plan de l'édifice que son génie lui fait concevoir; elle s'étend encore à en suivre et à en diriger la construction jusqu'à la fin.

« Agréez, citoyens représentants, l'hommage de notre dévouement sans bornes à la République une et indivisible.

« *Les membres de la Société populaire de Pont-à-Mousson.*

« CRABOUILLET, président; S. BORDÉ, secrétaire. »

N° 148.

*Les membres de la Société républicaine du canton de Cuz-Toulza, district de Latour, département du Tarn, à la Convention nationale (1).*

« Citoyens représentants,

« Le jour où vous avez rejeté de votre sein les traîtres qui n'employaient leurs talents qu'à enchaîner vos résolutions vous avez bien mérité de la patrie; celui où vous décréteriez que vous ne quitterez votre poste qu'après avoir sauvé la République mettra le comble à tous les traits qui ont accumulé vos droits à notre reconnaissance.

« Déjà l'intrigue cachée dans ses antres ténébreux vous désigne des successeurs capables d'atténuer le bien que vous nous avez fait; déjà l'écho sorti de ses repaires affreux va disséminer les principes qu'elle voudrait opposer à ceux que vous avez consacrés; enfin l'orgueil, le fanatisme et l'égoïsme coalisés se préparent à vous présenter de nouveaux obstacles.

« Mais vous, intrépides Montagnards, vous sur qui repose l'espoir de la nation, ne trompez pas notre attente et ne trahissez pas les intérêts précieux déposés en vos mains; restez fidèles au serment que vous avez fait de sauver la patrie, lancez de nouveau la foudre sur ces monstres dévorants, précipitez-les dans le chaos afin qu'ils ne puissent plus relever leur tête altière; ce n'est qu'à ce prix que vous remplirez nos vœux et que vous vous rendrez dignes de partager avec nous le bien que vous devra le genre humain.

« *Les membres composant la Société républicaine.*

« VIDAL, président; DAURES, VERGNES, secrétaires.

« Cuz-Toulza, le 8<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> décade du 2<sup>e</sup> mois de l'an II de la République française une et indivisible. »

(1) *Archives nationales*, carton C 281, dossier 780.

(2) *Ibid.*

(1) *Archives nationales*, carton C 281, dossier 780